



## Centre Ressource du Développement Durable

Site 11/19 rue de Bourgogne

62 750 LOOS EN GOHELLE

Tel : 03.21.08.52.40

Marché de prestation  
intellectuelle

Cahier des Clauses  
Techniques Particulières

### **Marché de prestation intellectuelle : Accompagnement expérimental de projets de méthanisation en Hauts-de-France pour une concertation et un ancrage améliorés dans les territoires**

#### Pour la remise des offres :

Dans le cas où le candidat remet son offre sous une version papier, ce dernier doit impérativement transmettre le contenu de son offre sous la forme informatique (CD-ROM, clef USB...), en plus de la version papier.

## **AMO : Accompagnement expérimental de projets de méthanisation en Hauts-de-France pour une concertation et un ancrage améliorés de la filière dans les territoires (Pôle Climat / GIP CERDD)**

Depuis 2014, le Pôle Climat et le Cerdd travaillent sur les conditions de développement des Energies Renouvelables et tout particulièrement sur l'appropriation locale des projets de méthanisation. L'amélioration de la compréhension des phénomènes sociologiques, l'animation d'un groupe de travail réunissant les partenaires compétents et impliqués, ... nous ont fait cheminer vers la nécessité d'expérimenter une méthode de concertation fine et adaptée au contexte.

Par la présente consultation, le Cerdd recherche un partenaire pour expérimenter et accompagner trois projets de méthanisation afin de réduire le risque de conflit ou de les gérer de sorte d'assurer un dialogue constant dans la durée du projet.

### **1. Présentation du CERDD et du Pôle climat**

#### **1.1. Le Cerdd et son Pôle Climat**

**Le CERDD** (Centre Ressource du Développement Durable), créé en 2001, est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) piloté par l'Etat, le Conseil Régional et plusieurs collectivités locales, associations et partenaires privés.

La vocation du Cerdd est d'accompagner la généralisation du développement durable et de la prise en compte du changement climatique. Il encourage la mobilisation des acteurs et leur pouvoir d'agir à travers plusieurs missions : veille, observation, analyse, animation, capitalisation, diffusion, accompagnement collectif des porteurs de projet, suivi et accompagnement des innovations.

Son action, tournée en priorité vers les décideurs locaux et acteurs relais des secteurs publics et privés, se décline dans différents domaines : projets territoriaux de développement durable, nouveaux modèles économiques, atténuation et adaptation au changement climatique, alimentation durable, urbanisme,... Le Cerdd organise des temps d'échanges et d'informations (ateliers, petits déjeuners, Forum Trajectoire DD, CAP Climat,..) et pilote plusieurs dispositifs particuliers : Ambassadeurs du développement durable, DD Tour, Observatoire Climat.

12 salariés – basé à Loos-en-Gohelle (Pas de Calais) – zone d'intervention : région Hauts-de-France

Au sein du Cerdd, le Pôle Climat Nord-Pas de Calais a été créé à l'initiative des institutions de la Dynamique Climat Nord-Pas de Calais, en 2010. Il vise la production et le partage de ressources sur les problématiques liées au changement climatique. L'ambition est de mettre à disposition des acteurs de la région des éléments d'aide à la décision nécessaires à la prise en compte du changement

climatique et de son impact sur le territoire.

Sa feuille de route était alors structurée en 3 axes de travail (quelques évolutions sont en cours):

- L'appui à l'animation de la dynamique Plan Climat Nord-Pas de Calais ;
- L'analyse et la diffusion des ressources: information, sensibilisation des partenaires, échanges et valorisation des bonnes pratiques et partage d'expériences, veille réglementaire et technique, mutualisation des compétences, organisation de débats et conférences thématiques ;
- La création et le portage de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais.

## 2. Contexte et enjeux de la mission

*« Pourquoi travailler sur l'acceptabilité et l'appropriation des enjeux de la méthanisation ? »*

### **2.1. Le développement de la filière méthanisation, une ambition majeure pour les Hauts-de-France**

Parce qu'elle répond au double enjeu de développement des énergies renouvelables et de gestion des déchets dans une logique d'économie circulaire, la méthanisation s'inscrit pleinement dans les dynamiques de transition énergétique et de Troisième Révolution Industrielle des Hauts-de-France.

En écho à la Loi de Transition Énergétique et à l'objectif de 1500 méthaniseurs du plan EMEA (Energie Méthanisation Autonomie Azote), les anciens territoires de Picardie et du Nord-Pas de Calais, à travers leurs SRCAE<sup>1</sup>, s'étaient respectivement fixés d'atteindre 400 et 1000 GWh soit au total 1400 GWh/an à l'horizon 2020.

A ce jour, les acteurs des Hauts-de-France visent à faire de leur région la première en volume de biométhane injecté.

Dans cette perspective et sous l'impulsion conjointe de plusieurs acteurs (Pôle Energie 2020, GRDF, Chambre d'agriculture, CCI, ADEME, Région, CUD, ...) se sont développées plusieurs dynamiques : le programme Méthania, le CORBI (Comité d'Orientation Régional pour le Biométhane Injecté) et un groupe de travail dédié à l'acceptabilité sociale des énergies nouvelles et renouvelables (récemment relié au CORBI).

Afin de mieux intégrer la question de l'ancrage territorial des projets et l'appropriation collective des enjeux des filières ENR, le groupe de travail a été renommé début 2017 : « Appropriation des énergies renouvelables ». Cependant, l'essentiel du plan de charge 2017 porte encore sur la méthanisation.

### **2.2. L'acceptabilité, un sujet incontournable pour accompagner le développement de la filière**

En Hauts-de-France comme ailleurs, on observe un nombre important de situation de tension autour des projets de méthanisation. Dans certains cas, les blocages prennent la forme de pétitions, de collectifs de riverains, d'associations et de recours administratifs en justice.

Des études menées par l'ADEME et plus récemment par GRDF au niveau national et sous l'égide de l'ULCO localement, détaillent les réticences exprimées par les riverains et leurs élus : nuisances (olfactives, sonores, visuelles), risques (pollution, explosions, fuites de gaz), trafic routier,... autant d'éléments susceptibles de dégrader le cadre de vie de ces habitants des zones rurales concernées

---

1 Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie

par les projets d'implantation. Le manque d'informations, de communication, et de transparence en amont et au cours du projet est également souvent déploré par les riverains.

Ces blocages génèrent du retard et donc de la perte économique sur les projets mais aussi des inquiétudes croissantes chez les porteurs de projet. La filière dans son ensemble risque de voir sa réputation altérée et son développement sensiblement freiné.

**Les acteurs de la filière en Hauts-de-France conviennent tous de l'importance d'un travail sur ce sujet de l'acceptabilité sociale et l'appropriation collective des enjeux de la méthanisation pour accompagner son développement.**

### ***2.3. Un sujet pris en charge depuis 2014; l'idée d'un accompagnement expérimental utile à tous***

Ce groupe sur l'acceptabilité travaille depuis 2014 sur la méthanisation. Animé par le Pôle Energie 2020 puis par le Cerdd, il associe également la Chambre d'Agriculture, l'ADEME, la Région, GRDF, la DREAL<sup>2</sup> et la DRAAF<sup>3</sup>, des chercheurs de l'ULCO<sup>4</sup> (Laboratoire TVES<sup>5</sup>) et de la MESH<sup>6</sup> (qui ont mené plusieurs travaux sur le sujet), l'ONG « Le Partenariat », la SEM Energie HDF, GRT Gaz et tout autre acteur intéressé.

Différents travaux ont été menés dans le cadre de ce groupe,

- afin de comprendre les enjeux, en particulier autour de la méthanisation agricole : réticences des habitants, processus de montée des conflits, difficultés rencontrées par les agriculteurs,
- pour démarrer la sensibilisation des professionnels de la filière et des porteurs de projet à l'intérêt d'une concertation, soigneuse avec les parties impactées par les projets, sur les territoires.

Dans le cadre de ces travaux, à plusieurs reprises, des méthodes de dialogue, de concertation et de médiation pratiquée dans d'autres contextes en France et en région Nord-Pas de Calais, a été présentée et discutée comme des pistes d'amélioration des conduites de projet de méthanisation.

**=> Le « Groupe de travail appropriation » et le CORBI ont donc proposé d'expérimenter l'accompagnement de trois projets de méthanisation agricole des Hauts de-France par un prestataire spécialisé dans le maintien du dialogue et de la médiation en cas de conflit. Au delà de l'appui apporté aux porteurs de projet, ces accompagnements devront permettre de tirer des enseignements et d'élaborer des recommandations voire une méthode adaptée à la conduite des futurs projets de méthanisation.**

## **3. Objectifs et les attendus de la mission**

***« Comment améliorer la conduite des projets pour en améliorer la compréhension et l'appropriation par les acteurs des territoires d'implantation ? »***

### ***3.1. Type d'accompagnement souhaité***

2 Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

3 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

4 Université Littoral Côte d'Opale

5 Territoires, Villes, Environnement et Société

6 Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société – Lille - Nord

L'accompagnement expérimental concernerait trois projets de méthanisation agricole pendant toute leur durée de leur « lancement » (de l'idée précise du projet technique, jusqu'au démarrage de l'unité).

La méthode d'accompagnement préconisée par le groupe doit avoir pour spécificité d'apporter les conseils pour maintenir le dialogue et éviter les conflits et le cas échéant de proposer des compétences de médiateur pour recréer un climat de confiance entre les parties en présence localement.

Au-delà d'assurer un climat de dialogue, la méthode proposée doit également permettre d'améliorer le projet d'origine par l'apport de nouvelles idées ou encore de renforcer son ancrage territorial. Loin d'une démarche de communication qui tenterait de convaincre, la méthode proposée doit augmenter la capacité des acteurs à gérer ensemble leur territoire.

### **3.2. Modalités d'accompagnement expérimental**

Pour l'accompagnement expérimental proposé en Hauts-de-France, dans la mesure où les projets de méthanisation sont souvent portés par des individus privés, il s'agira d'accompagner le(s) porteur(s) dans sa stratégie relationnelle avec les acteurs touchés par son projet (riverains, élus, associations,...) et d'associer les acteurs territoriaux concernés par le projet.

Après une rencontre de cadrage avec le(s) porteur(s) de projet, l'intervenant proposera un protocole d'accompagnement individualisé (ou « à la carte »), adapté au(x) porteur(s), au projet et à son contexte.

**Attendu pour le porteur de projet et le territoire d'accueil** : il n'est pas attendu que la méthode d'accompagnement proposée garantisse le succès du projet d'installation de l'unité de méthanisation. En effet, même si le porteur et les riverains ne se sont pas mis d'accord, la méthode doit garantir qu'ils auront pu dialoguer de façon constructive et faire valoir leurs arguments, permettant au porteur de disposer des éléments nécessaires à sa prise de décision : poursuivre le projet, le modifier ou l'abandonner. Dans ce dernier cas, il restera en capacité de dialoguer avec les riverains et les parties prenantes et le cas échéant de porter un nouveau projet.

Le territoire pour sa part, aura bénéficié du dialogue mais aussi d'une acculturation aux enjeux de la filière méthanisation en lien avec sa réalité locale.

### **3.3. Pilotage & portage**

Le Groupe de travail « Appropriation des ENR » décrit ci-dessus, assurera le pilotage général de la démarche d'expérimentation. Il suivra les étapes de l'accompagnement et de la capitalisation qui en sera faite à destination des supports généraux.

Ainsi, seront a minima associées à ce pilotage les organisations suivantes :

Pôle Energie 2020, GRDF (national et régional), Chambre d'agriculture, CCIR, ADEME, Conseil Régional HDF, CUD, DREAL<sup>7</sup>, DRAAF<sup>8</sup>, ULCO<sup>9</sup> (Laboratoire TVES<sup>10</sup>), MESH<sup>11</sup>, l'ONG « Le Partenariat », la SEM Energie HDF, GRT Gaz...

Le Cerdd assurera la coordination du projet global d'accompagnement expérimental.

---

7 Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

8 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

9 Université Littoral Côte d'Opale

10 Territoires, Villes, Environnement et Société

11 Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société – Lille - Nord

### **3.4. Suivi - capitalisation - valorisation**

Afin de tirer des enseignements, au fil de l'eau et in fine, de ces accompagnements, une capitalisation sera organisée.

Le prestataire proposera une méthode d'enregistrement progressif des étapes de travail, de leur déroulement et de leurs résultats.

Le Cerdd assurera le suivi du projet, les liens avec le Groupe de travail et la rédaction d'articles descriptif du processus et de ses résultats.

**=> Au fil de l'eau et in fine, les enseignements de ces accompagnements enrichiront la compréhension et la connaissance des acteurs de la filière quant aux possibilités de conduite des projets, et ce notamment en permettant :**

- **d'étayer et illustrer les guides et outils élaborés à l'attention des porteurs de projet (notamment par la Chambre d'Agriculture, GRDF et la DREAL),**
- **la rédaction d'articles,**
- **des approfondissements par des travaux de recherche ou des stages,**
- **d'enrichir le contenu des formations,**
- **etc.**

## **4. Pilotage et calendrier**

Le Cerdd pilotera cette mission et bénéficiera de l'appui du Groupe de Travail « appropriation des ENR ».

Le démarrage se réalisera dès que possible (Mai 2017).

## **5. Durée de l'étude**

La durée d'un accompagnement sera naturellement indexée sur la durée du projet donc non connue d'avance.

La proposition devra donc s'établir sur une base forfaitaire (coût d'un protocole d'accompagnement « standard » par projet, multiplié le nombre de projet) à laquelle s'ajouteront, en option, des appuis possibles du prestataire sur la phase de valorisation-diffusion (cf. ci-dessous).

## **6. Livrables**

Un protocole d'accompagnement individualisé constituera le coeur de la réponse au présent appel d'offre : nombre de rencontres par projet, nombre d'appuis téléphoniques,...

Sur cette base, le prestataire proposera une méthode d'enregistrement progressif des étapes de travail, de leur déroulement et de leurs résultats, qui servira de « tableau de bord » de suivi des

accompagnements.

En complément, des compte rendus de rencontre, établis par le Cerdd, permettront de consigner les échanges et les évolutions de la situation autour du projet. Le prestataire relira ces compte-rendus et les complétera si besoin. En cas d'indisponibilité du Cerdd, le prestataire sera amené à établir lui-même le compte rendu (dépannage limité à 3 compte rendus sur l'ensemble de la mission).

In fine une version enrichie et consolidée du protocole d'accompagnement sera produite, incluant bien sûr des critères d'agilité lui permettant de s'adapter à ces situations différentes.

Afin d'appuyer le travail Cerdd de valorisation et diffusion des enseignements de cette expérimentation, le prestataire pourra être amené à relire certains articles de capitalisation et devra prévoir, en option, deux interventions avec déplacements.

## 7. Propriétés des résultats

Les livrables de la mission seront la propriété du CERDD.

### **Contacts :**

Emmanuelle LATOUCHE,  
Directrice adjointe du Cerdd, en charge du Pôle Climat

Marie DECIMA  
Chargé de mission Environnement, Cerdd